

Néonatalogie

Hôpital de Chicoutimi





Félicitations pour la naissance de votre enfant

Votre enfant a été admis à l'unité néonatale de l'Hôpital de Chicoutimi, car son état de santé nécessite une surveillance médicale plus étroite et des soins particuliers.

L'unité néonatale offre des soins spécialisés variés aux nouveau-nés prématurés (32 semaines de grossesse et plus) et aux bébés nés à terme qui nécessitent des soins spécifiques.

Ce guide présente des informations pour vous accompagner durant votre séjour.

Pour toute autre information, référez-vous au personnel soignant de l'unité au 418 541-1000, poste 202105.

Soins de santé

Équipe de soins

Toute une équipe de professionnels de la santé gravite autour de votre bébé. Elle est formée principalement de médecins, d'infirmières, d'inhalothérapeutes, de physiothérapeutes, d'ergothérapeutes, de pharmaciens, de nutritionnistes et de travailleurs sociaux.

Le personnel infirmier de l'unité a reçu une formation spécialisée pour les nouveau-nés. Il prodigue les soins aux bébés de l'unité en tout temps. Le personnel infirmier peut répondre à plusieurs questions des parents.

Les inhalothérapeutes s'occupent des soins du système respiratoire. Ils interviennent en cas d'urgence et s'occupent du bon fonctionnement des appareils de respiration.

Les ergothérapeutes et les physiothérapeutes veillent au bon développement des capacités physiques (fonctions neurologiques, motricité) du bébé. Ces services sont donnés pendant l'hospitalisation. Les professionnels assurent également un suivi lors du congé hospitalier vers la maison de l'enfant.

La travailleuse sociale procure un soutien psychologique aux parents et évalue leurs besoins. Elle peut les guider vers les ressources nécessaires selon leur situation.

Visite médicale

La tournée médicale se fait habituellement le matin entre 8 h et midi. Le médecin priorise les enfants selon leurs problèmes de santé. Si vous désirez parler au médecin de votre enfant, veuillez être présent sur l'unité aux heures de la tournée médicale. Le médecin pourra alors répondre à vos questions.

En dehors des heures de tournée, l'infirmière de votre bébé pourra vous fournir la majorité des informations discutées lors de la tournée médicale. De plus, vous pouvez demander à l'infirmière de laisser un message au médecin si vous avez des questions supplémentaires à lui poser.

Prévention des infections

Il est essentiel de protéger votre bébé contre les maladies extérieures. Les nouveau-nés sont très vulnérables aux infections. Le lavage des mains est primordial puisqu'elles peuvent transporter plusieurs microbes. Afin de prévenir les infections, vous devez :

- placer vos effets personnels dans les casiers disponibles devant la porte d'entrée;
- retirer vos chaussures si elles sont mouillées et enfiler les pantoufles bleues disponibles près des casiers;
- désinfecter votre téléphone cellulaire avec les lingettes qui sont à votre disposition et le placer dans le sac de plastique prévu à cet effet;
- laver vos mains :
 - en arrivant et en quittant l'unité néonatale
 - avant de toucher à votre enfant;
 - après avoir éternué, toussé ou vous être mouché;
 - après être allé à la toilette;
 - après avoir changé la couche de votre enfant;
 - avant et après avoir mangé.
- jeter le sac de plastique ayant servi pour votre téléphone cellulaire (lors de votre départ) et vous relaver les mains.

Si vous présentez des symptômes tels que de la fièvre accompagnée de toux ou des symptômes de gastro-entérite, évitez de vous présenter à l'unité néonatale. Si votre visite ne peut être reportée, il est obligatoire de porter un masque sur votre nez et bouche avant d'entrer dans l'unité et de laver vos mains souvent.

Précautions additionnelles (isolement)

Si votre enfant est transféré d'un autre hôpital vers l'hôpital de Chicoutimi, il sera placé en isolement à son arrivée. Un prélèvement au niveau du nez et de l'anus lui sera fait.

Cet examen n'est pas douloureux. Il permet de détecter si votre enfant a contracté une bactérie indésirable durant son séjour dans l'autre hôpital. Le résultat de l'examen est connu dans les 48 à 72 heures suivantes. L'isolement de l'enfant pourra prendre fin si le résultat est négatif. Si votre enfant nécessite un isolement particulier, l'infirmière vous informera des précautions à prendre.

Confidentialité

Pour des raisons de confidentialité et de sécurité, nous vous demandons de ne pas vous occuper d'un autre bébé que le vôtre ni de vous trouver à son chevet. Les informations médicales et les résultats d'examens de l'enfant sont donnés exclusivement aux parents.

Toute autre personne voulant obtenir de l'information sur l'état de santé de votre bébé verra sa demande refusée.

Soins du bébé

Nourrir votre bébé

Si la condition de votre bébé le permet, vous pouvez l'allaiter, selon votre choix. L'infirmière vous guidera tout au long de votre séjour pour assurer la réussite de votre allaitement.

Une base de tire-lait électrique est disponible dans l'unité. Nous pouvons vous fournir des ensembles à tire-lait si vous n'en avez pas. Des contenants pour votre lait et des étiquettes au nom du bébé vous seront remis. Il est important que vous y inscriviez la date et l'heure à laquelle vous avez tiré votre lait. Il y a un réfrigérateur sur l'unité pour y déposer votre lait. Veuillez donner vos contenants de lait à l'infirmière. L'accès au réfrigérateur de lait est interdit aux parents.

Suce

Pour la réussite optimale de votre allaitement, la suce n'est pas recommandée chez le nouveau-né à terme.

Il est parfois recommandé d'offrir une suce au bébé prématuré. S'il est à jeun, inconfortable ou nourri par gavage, téter une suce d'amusement peut :

- procurer une expérience orale agréable;
- développer les muscles de sa bouche et de sa mâchoire;
- stimuler son réflexe de succion.

La tétée non nutritive procure aussi un soulagement lors d'interventions douloureuses. Le nouveau-né malade ou prématuré trouve du réconfort et une sensation agréable à téter une suce. Si vous ne voulez pas que votre bébé prenne la suce, veuillez en aviser le personnel.

Contact parent-enfant

Il est important pour votre bébé de sentir votre présence. Nous vous invitons fortement à être présents le plus possible et à vous impliquer lors de ses soins. Cela renforcera votre lien et vous donnera confiance.

Contact peau à peau

Nous accordons beaucoup d'importance au contact peau à peau (la méthode kangourou). Dès que l'état de santé de votre enfant le permet, votre infirmière vous assistera pour vous installer avec votre bébé. Cette méthode est à privilégier et à pratiquer le plus souvent possible et au moins une heure par jour.

Les bienfaits du peau à peau pour le bébé :

- Meilleure adaptation à la vie extra-utérine;
- Stabilisation de la température
- Réduction de la douleur lors de procédures mineures;
- Stabilisation des signes vitaux (glycémie, battements de cœur, respiration).

Heures de visite

Un maximum 2 personnes à la fois est permis, incluant les parents et les personnes significatives. Seuls les parents ou personnes significatives sont bienvenus en tout temps. Se référer au personnel pour les modalités de visite en vigueur dans l'établissement.

Il est possible qu'une situation particulière ne nous permette pas de vous faire entrer dans l'unité. Dans cette situation, un rideau sera tiré à l'entrée de l'unité indiquant visite interdite.

Une salle d'attente est disponible à l'entrée de l'unité. De plus, afin d'assurer la confidentialité des renseignements lors des rapports interquarts, nous vous demandons de ne pas être présents sur l'unité néonatale et de ne pas téléphoner aux heures suivantes :

- 7 h 30 à 8 h 15
- 15 h 30 à 16 h 15
- 23 h 30 à 00 h 15

Objets personnels

Vous pouvez apporter un objet personnel au chevet de votre bébé. Cet objet doit être en plastique, petit et facilement lavable. Les peluches doivent être placées dans un sac refermable afin d'éviter qu'elles transportent la poussière.

Vous pouvez également apporter à votre enfant des pyjamas, un bonnet, des bas, des mitaines et de petites couvertures.

Les vêtements doivent être identifiés au nom de l'enfant et vous êtes responsables de leur entretien.

Malgré toute l'attention portée par le personnel, il se pourrait que certains objets soient perdus.

Il est préférable d'apporter seulement le strict nécessaire.



Commodités pour les parents

Hébergement

Des chambres d'hébergement sont disponibles pour les parents d'enfants hospitalisés. Ces chambres sont situées à quelques pas de l'unité néonatale. Des frais sont reliés à la location de la chambre et cela inclut trois repas par jour à la cafétéria. Des coupons-repas pour le menu du jour conventionné vous seront remis quotidiennement. Vous n'aurez donc rien à payer à la cafétéria. Informez-vous auprès du personnel si vous souhaitez louer une chambre.

Heures d'ouverture de la cafétéria

- Lundi au vendredi de 7 h à 18 h
- Samedi et dimanche de 9 h 30 à 18 h
- Dîner de 10 h 45 à 13 h 30
- Souper de 15 h 45 à 18 h

Les heures d'ouverture de la cafétéria sont sujettes à changement. En dehors des heures d'ouverture, vous trouverez des machines distributrices au rez-de-chaussée.

Stationnement

Si vous devez vous présenter à l'hôpital plusieurs fois par jour et sur une longue période, il est possible de vous procurer un laissez-passer (payant) pour le stationnement à la journée, à la semaine ou au mois. Le laissez-passer peut être obtenu au guichet automatisé situé à l'entrée principale de l'hôpital.

Téléphone cellulaire

Il n'est pas recommandé de parler à voix haute au téléphone cellulaire à l'intérieur de l'unité néonatale. Nous vous invitons à vous rendre à l'extérieur de l'unité au besoin. Les appels ou appels vidéo sont tolérés, mais cela doit demeurer discret avec un niveau sonore faible.

Congé et départ

Lorsque votre enfant aura son congé de l'hôpital, assurez-vous que :

- vous savez faire les soins de base;
- vous savez comment préparer et administrer la médication, s'il y a lieu;
- vous avez en main tous les documents nécessaires pour son suivi en externe;
- votre siège d'auto est installé et a été préalablement vérifié.

Avoir un enfant est une expérience formidable. Faites-nous connaître vos besoins, posez-nous vos questions, exprimez-nous vos craintes. Toute l'équipe de l'unité néonatale est disponible pour que votre séjour soit plus facile et agréable.



L'amélioration constante de nos services est très importante. Un sondage de satisfaction est disponible par ce code QR. Nous vous invitons à y répondre, à laisser vos commentaires et vos suggestions.

Notes

Unité de néonatalité de l’Hôpital de Chicoutimi
305, rue Saint-Vallier, Chicoutimi, QC G7H 5H6

Pour rejoindre le personnel soignant de l’unité de soins :
418 541-1000, poste 202105

Pour toute autre information : 418 541-1000

G-DPIe-NeonatalogieChicoutimi_04-25.pdf | Une collaboration de la Direction des programmes jeunesse et de la Direction des communications et des affaires publiques du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Ce document est la propriété du CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Toute modification est interdite sans autorisation. La reproduction du document tel quel est permise. ©Gouvernement du Québec, 2025

**Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Saguenay–
Lac-Saint-Jean**



Code de vie

Néonatalogie - Chicoutimi

Durant le séjour de votre bébé à l'unité néonatale, un engagement de votre part est nécessaire afin de respecter le code de vie et le bon fonctionnement de l'unité. Seuls les parents ou accompagnateurs détenant un bracelet sont admis dans l'unité.

Votre engagement :

1. Être présent au chevet de votre bébé le plus souvent possible durant les heures de visites pour lui fournir des soins de base et favoriser l'attachement parent/enfant.
2. Lavage des mains en entrant et en sortant de l'unité.
Désinfection du cellulaire en entrant dans l'unité et mettre dans un sac de plastique. Port du masque lorsque la situation le requiert.
3. Aucune nourriture ou boisson chaude au chevet du bébé.
4. Respect de la confidentialité. Rester au chevet du bébé, ne pas circuler entre les chevets.
5. Éviter de parler à voix haute au cellulaire dans l'unité.
Vous pouvez le faire à l'extérieur de l'unité.
6. Prendre uniquement des photos ou vidéos de votre bébé.
7. Les appels vidéo doivent être brefs et le volume doit être au minimum.

Je m'engage à respecter le code de vie,

Signature du parent _____

Date _____

DÉTACHER CETTE PAGE ET REMETTRE AU PERSONNEL SOIGNANT